



# SCIV

## 9 février 2020 - votations fédérales

PRISE DE POSITION SUR LES VOTATIONS FÉDÉRALES  
2 X OUI LE 9 FÉVRIER 2020

**Le comité cantonal des SCIV, réuni ce mercredi 15 janvier à Sion, recommande à l'unanimité un oui à l'initiative populaire «*À Davantage de logements abordables*» et également un oui à la modification du code pénal et du code pénal militaire (Discrimination et incitation à la haine en raison de l'orientation sexuelle).**

### **Oui à davantage de logements abordables**

Les logements abordables sont trop rares en Valais et en Suisse. Ces dernières années, les prix des loyers ont augmenté nettement plus que les salaires nominaux. Il n'est pas normal que certains ménages de condition modeste (avec moins de Fr. 5'000.- par mois) doivent consacrer 30% du budget du ménage pour se loger. C'est pourquoi une alliance constituée autour de l'ASLOCA a lancé l'initiative populaire «*Davantage de logements abordables*» pour favoriser la création d'habitations d'utilité publique et accroître les loyers

modérés pour les familles et la classe moyenne. Se loger est un besoin fondamental et chacun doit pouvoir trouver un logement approprié à des conditions supportables.

### **Oui à l'extension de la norme pénale antiracisme**

La modification des deux textes de loi comble une lacune et améliore ainsi la protection des minorités sexuelles. Cela correspond à la pratique de la plupart des pays européens. La discrimination se produit souvent sur le lieu de travail et peut même conduire jusqu'au licenciement ou au refus d'embaucher. En élargissant la norme pénale à l'orientation sexuelle, cela permettra d'intervenir et de fournir enfin une base légale pour se défendre contre des pratiques intolérables. La protection de la dignité de toutes les personnes humaines et la lutte contre toute forme de discrimination font partie des valeurs centrales et des revendications de notre syndicat.

À

Renseignements complémentaires

Carole Furrer, Présidente, 079 524 66 74

Bernard Tissières, Coordinateur, 079 416 22 58

À